



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sidérurgie

Question au Gouvernement n° 275

Texte de la question

AVENIR DES FONDERIES DE FONTE

M. le président. La parole est à M. Jean-Paul Anciaux, pour le groupe UMP.

M. Jean-Paul Anciaux. Ma question s'adresse à Mme la ministre déléguée à l'industrie. De nombreuses fonderies de fonte ont disparu ces dernières années, la Fonderie d'Autun est l'une des dernières en date. Il reste aujourd'hui soixante-quinze unités sur le sol national. En ne soutenant pas cette production, nous perdons irrémédiablement des savoir-faire et de nombreux métiers. La fonderie de fonte est particulièrement stratégique pour notre pays. Elle emploie de la main-d'oeuvre qualifiée, elle utilise des technologies sophistiquées et génère, dans son sillage, de nombreuses activités. En dessous d'un seuil critique d'emplois potentiels, pourra-t-on encore former des ingénieurs, des techniciens, des professionnels spécialisés dans la fonderie ?

Au moment où le Gouvernement souhaite que le développement durable représente une dimension majeure de son action, n'oublions pas, madame la ministre, l'activité de recyclage de tonnes de métaux ferreux de récupération que traitent les fonderies de fonte. Souhaitons-nous que ces métaux ferreux soient acheminés sur de longues distances vers les dernières fonderies ou vers les rares pôles sidérurgiques ou exportés à vil prix pour revenir sous forme de produits finis ?

Madame la ministre, nous avons, sur notre territoire, des entreprises compétitives tant par le prix que par la qualité. Prenons garde à ne pas laisser l'activité de fonderie rejoindre l'histoire industrielle en pensant qu'il n'existe plus d'autre solution que la délocalisation. En France des sites existent, comme à Autun, de la main d'oeuvre qualifiée est encore disponible. Elaborons un projet pour maintenir et redéployer l'avenir de fonderies, encourageons les industriels qui adhéreront à ce projet.

Nous nous battons pour sauver le site d'Autun. La région est déjà suffisamment sinistrée. L'intersyndicale, les élus, la population, se sont rassemblés dans une association afin de préserver le site, toujours dans l'espoir de pouvoir le présenter à d'éventuels repreneurs. Nous ne recherchons pas un sursis avant la friche industrielle, mais des solutions pour pérenniser une activité dont notre pays a besoin.

Je souhaite que l'activité fonderie de fonte fasse l'objet d'une réflexion approfondie. Il s'agit, au plan national, d'un véritable choix stratégique, et au plan local, d'un choix d'aménagement concerté du territoire. Merci, madame la ministre, de m'indiquer s'il existe de la part du Gouvernement une réelle volonté de maintenir et d'encourager les activités de fonderie dans notre pays. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle, sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française et sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée à l'industrie.

Mme Nicole Fontaine, ministre déléguée à l'industrie. Monsieur Anciaux, vous venez d'évoquer l'avenir de la

fonderie de fonte avec une conviction que je partage. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle. - « Ah ! » sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*) Je puis en effet vous assurer de l'intérêt que le Gouvernement porte à ce secteur industriel qui produit deux millions de pièces moulées, dont un tiers à l'exportation, dans un grand nombre d'établissements. Il est vrai que ce secteur traditionnel a dû se restructurer. Cela s'est traduit par la fermeture de certains sites et par la concentration de certaines capacités. Ces redéploiements ont donné naissance à des grands groupes. Mais ce secteur est appelé à connaître d'autres évolutions, auxquelles le Gouvernement sera très attentif. Il s'intéressera notamment aux coûts des travaux de mise aux normes environnementales. Vous le voyez, nous ne sommes pas restés indifférents face aux difficultés de ce secteur. Concrètement, nous avons accompagné, dans le cadre du comité interministériel de restructuration industrielle, le plan de sauvetage du groupe Valfond.

M. Michel Hunault. Très bien !

Mme la ministre déléguée à l'industrie. De la même façon, nous participons activement aux études qui ont été lancées par les professionnels afin de mesurer à la fois les forces et les faiblesses de ce secteur, mais surtout pour pouvoir définir une stratégie d'action à même de renforcer la compétitivité de ce secteur industriel. Monsieur le député, nous connaissons les efforts que vous avez déployés pour défendre la Fonderie d'Autun.

M. Maxime Gremetz. Ô combien !

Mme la ministre déléguée à l'industrie. Je puis vous dire que le Gouvernement ne ménagera pas ses efforts pour défendre l'avenir de ce métier de la fonderie.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Anciaux](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 275

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 décembre 2002

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 18 décembre 2002